



CONSEIL D'ÉCOLE MARDI 3 NOVEMBRE 2020

🌀 Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le Conseil d'école se réunit en comité restreint, dans le respect des mesures sanitaires.

Présents Ecole : M. Coudurier-Curveur, Mmes Baudin, Catherin / Municipalité : M. L'hôtelais, Mme Turchet / Représentants des parents : Mmes Da Costa, Dussoulier, Jacob, Meyer-Jean

🌀 Heure de début : 18h30

🌀 Ordre du jour

- ▶ Le nouveau Conseil d'Ecole
- ▶ Activités et projets des classes
- ▶ Règlement intérieur
- ▶ Sécurité
- ▶ Rentrée 2020 : effectifs, organisation
- ▶ Questions diverses
- ▶ Mesures sanitaires

1) Le nouveau Conseil d'école :

Présentation des membres du Conseil d'école 2020.

Les élections du comité de parents se sont déroulées le vendredi 9 octobre. Une liste s'est présentée. Les 7 sièges de titulaires sont pourvus, 5 suppléants ont également été élus. 270 électeurs inscrits, 157 exprimés dont 7 nuls ou blancs. La participation est de 58 % (53 % en 2019).

Le rôle du Conseil d'Ecole est rappelé : Le Conseil d'Ecole est l'instance officielle des rencontres entre les représentants de parents, les Elus de la commune et l'Equipe éducative. Les principales prérogatives sont rappelées :

- il vote le règlement intérieur
- il donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école et les activités post et péri scolaire
- il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- il est informé sur la composition des classes, sur les conditions de rencontre des enseignants avec les parents de leurs élèves
- il se réunit au moins une fois par trimestre ou à l'initiative du Directeur, du Maire ou à la demande des deux tiers de ses membres.

La liste des parents élus ainsi que leurs coordonnées ont été communiquées aux familles.

Les DDEN est un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la Municipalité et les services académiques.

2) Règlement intérieur

Le Conseil d'Ecole a pris connaissance des modifications apportées. Le règlement complet peut être consulté dans l'école ou envoyé sur demande.

⇒ **Vote du règlement soumis à avis : le règlement est approuvé à l'unanimité.**

3) Effectifs et répartition

↳ Répartition : 175 élèves répartis sur 7 classes (187 en 2019-2020, 174 en 2018-2019)
129 familles

| Cycle 1 | | | Cycle 2 | | | Cycle 3 | | | |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|---|
| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | | |
| 20 | 6 | | | | | | | 26 | Valérie Favre |
| | 16 | 10 | | | | | | 26 | Valérie Catherin |
| | | 9 | 16 | | | | | 25 | Amélie Pobel |
| | | | 11 | 14 | | | | 25 | Laurence Hayette |
| | | | | 17 | 7 | | | 24 | Laurence Baudin |
| | | | | | 11 | 13 | | 24 | Christian Revel |
| | | | | | | 8 | 17 | 25 | Laurent Coudurier-Curveur / Laura Bernigaud (jeudi) |
| 20 | 16 | 19 | 27 | 31 | 18 | 21 | 17 | 175 | |

4) Fonctionnement de l'école

↳ Personnel de l'école :

L'école a accueilli cette année trois nouveaux enseignants : Mme Laurence Baudin, M. Christian Revel et Mme Laura Bernigaud (CM1-CM2 pour la décharge de direction le jeudi)

- 3 A.T.S.E.M. : Mmes Patricia Anglade, Nadège Chanfray et Céline Tshir (uniquement le matin)

- 3 A.E.S.H. : Mmes Vanessa Ghilotti, Fatiha Noui et depuis le 4 novembre Mme Monique Pacquelet à mi-temps

↳ Décloisonnement : De 13h30 à 15h, les élèves d'un même niveau sont regroupés.

5) Aides aux élèves en difficultés

↳ AESH : Au nombre de trois cette année (2 temps plein + 1 mi-temps), elles s'occupent d'élèves pour qui la MDPH a notifié un accompagnement (six élèves)

↳ RASED : Le point sur les élèves en difficultés a été fait début novembre. Le RASED est composé d'une psychologue scolaire, M. Jacques Belin et d'un enseignant spécialisé pour l'aide pédagogique, M. Christophe Riedinger, qui se tiennent à disposition des parents pour des rencontres et des bilans.

↳ Activités Pédagogiques Complémentaires : 30 minutes d'APC sont proposées aux élèves le lundi et le jeudi de 11h30 à 12h. Environ une vingtaine d'élèves sont concernés depuis la rentrée.

↳ Evaluations nationales : Elles concernent les élèves de CP et CE1 et ont eu lieu en septembre. Les résultats ont été communiqués récemment aux parents.

6) Mesures sanitaires

Depuis l'année dernière, la mairie et l'école ont œuvré pour que les mesures sanitaires soient respectées. (distributeurs de gel hydroalcoolique supplémentaires, ...) dans le temps scolaire et périscolaire avec sérénité. Merci aux familles qui contribuent à cette sérénité (respect du sens de circulation, informations au directeur...).

Le port du masque est désormais obligatoire pour tous les élèves à partir de 6 ans (il appartient aux parents de fournir les masques) dans les espaces clos et extérieurs. Pas de problème particulier à noter. Des parents notent que le port du masque peut être néanmoins problématique pour les élèves de CP et au retour de récréation (transpiration).

Les autres mesures sanitaires (application des gestes barrières, limitation du brassage des élèves, ventilation des locaux, nettoyage et désinfection des locaux et matériels) ont été resserrées.

Monsieur le Maire rappelle que le protocole sanitaire est également respecté dans le temps périscolaire.

Pour les parents, il demeure important de conserver le sens de circulation pour les croisements (sortie par le portillon) et d'éviter les attroupements devant le portail. Depuis le 2 novembre, le port du masque est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour de l'école.

6) Hommage à Samuel Paty

L'hommage à Samuel Paty, enseignant assassiné pour avoir exercé avec conviction et engagement ses missions, a eu lieu lundi 2 novembre. Un représentant de la mairie était présent en classe de CE2-CM1 et CM1-CM2. pour témoigner son soutien à nos valeurs républicaines et s'associer à la minute de silence. Les élèves avaient auparavant écouté la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices.

Tous les enseignants ont organisé ou vont organiser un temps pour répondre aux questions des enfants et engager une réflexion autour des valeurs de la République et de la liberté d'expression.

Les drapeaux ont été mis en berne jusqu'à jeudi.

7) Activités et projets

 **Environnement/nature** : Intervention de France Nature Environnement : sortie en bord de Veyle à St-Jean-sur Veyle pour les classes de CM1 et CM2 (9/10) et au bief de Crottet pour la classe de CE2-CM1 (6/10) ; activités sur la rivière, les plantes, les « petites bêtes de la rivière ». Financement pris en charge par FNE

 **Environnement/développement durable** : Interventions de Sytraival (Syndicat de Valorisation des Déchets) en octobre sur le tri et le recyclage avec les classes de GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2, sur le compostage avec les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ; financement pris en charge par le SMIDOM.

 **Spectacle** : « Les carottes sont crues » à Vonnas dans le cadre de « Saveurs en Veyle » pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ; spectacle sur l'origine des plantes et

légumes consommés + exposition des réalisations d'élèves à la manière d'Arcimboldo ; financement du spectacle par la CCLV, du transport par le Sou des Ecoles.

Semaine du Goût (12 au 16 octobre) :

- GS-CP : intervention de Mme Villar Hidalgo, chef de restaurant, et sa collaboratrice cuisinière, pour découvrir des fruits et cuisiner un brownie « crudivegan »
- CP-CE1 : intervention de Mme Perchaud du restaurant La Villa Bressane pour activité autour de la courge. Les maîtresses de maternelles en profitent également pour remercier Mme Perchaud qui prépare les gâteaux d'anniversaire chaque mois dans son restaurant.

Monsieur le Maire informe les familles de l'action de soutien aux producteurs de la CCLV avec l'achat de volailles de Bresse qui ont été servies fin septembre dans les cantines du canton.

Merci à toutes ces personnes qui sont intervenues et aux parents qui ont aidé à l'encadrement.

Musique : Intervention d'Ane Moque, employée par la CCLV, chaque quinzaine pour les CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2. Les représentants de parents regrettent que cette activité ne soit plus proposée aux autres classes et ont adressé un courrier à la Communauté de Communes

Ce courrier a interpellé le Président de la CCLV. Monsieur le Maire regrette de n'avoir pas eu copie de ce courrier et rappelle que la CCLV, malgré une diminution de des dotations budgétaires, une somme importante est dédiée aux écoles (piscine, sorties culturelles, ...). Les écoles peuvent également proposer un projet et demander une subvention. L'équipe pédagogique demande néanmoins que l'organisation des interventions de Anne Moque soit revue pour l'année prochaine.

Lecture/Bibliothèque : L'accueil des élèves pour des animations et prêts de livres avait été reportée car une nouvelle organisation était à trouver. Avec le deuxième confinement, la bibliothèque est fermée

A venir : La sortie théâtre pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 est reportée. A voir pour le spectacle à la Cave à Musique pour les maternelle. Pour « Ecole et Cinéma » qui concerne les quatre classes élémentaires, nous attendons de savoir si les séances scolaires peuvent être maintenues.

La classe découverte prévue en mai dernier avait été reportée à la semaine du 4 au 7 mai 2021 pour les CE2-CM1 et CM1-CM2. A suivre.

8) Liaison école-collège

Mme Sartoretti, professeur d'allemand au collège G. Sand est venue pour quatre interventions avec les élèves de CM2.

La journée d'immersion des élèves de CM2 en classe de 6^{ème} était prévue vendredi 20 novembre. Elle est reportée. Idem pour la matinée portes ouvertes.

9) Sécurité

Le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu jeudi 15 octobre.

L'évacuation s'est déroulée dans le calme. Les sept classes sont sorties des bâtiments en 3 minutes.

PPMS attentat-intrusion (plan particulier de mise en sûreté) : Un exercice d'évacuation (alerte attentat intrusion) a eu lieu jeudi 1er octobre. L'évacuation s'est déroulée dans le calme en cinq minutes.

Nous comptons sur les familles pour éviter les attroupements devant le portail et pour leur rappeler les règles de déplacement (marcher sur les trottoirs, ne pas passer derrière une voiture et ne pas traverser le parking seul).

Avec le sens de circulation mis en place pour les familles aux heures d'entrée et de sortie, la sécurité des piétons n'est pas optimale pour les piétons. Monsieur le Maire rappelle que quatre panneaux ont été installés à l'arrière de l'école. De plus, le projet de faire de cette zone une zone de rencontre est à l'étude. La vitesse limite serait alors de 20 km/h.

Le plan Vigipirate a été relevé au niveau « urgence attentat », le plus haut niveau.

10) Questions diverses

➤ Remerciements à la Municipalité pour :

- renouvellement des chaises en classe de CE1-CE2
- mobilier pour la maternelle
- renouvellement des livres de lecture CP
- tableau dans la classe de GS-CP
- installation d'un éclairage extérieur
- rénovation des structures de jeu maternelle et des barrières

➤ Demandes

- Des tables de la classe des GS-CP sont vétustes (hauteurs différentes). Peut-on envisager leur remplacement ?
- renouvellement de l'éclairage des classes

➤ Périscolaire : les retours sur le portail informatique de la cantine sont très positifs.

➤ Monsieur le Maire annonce que l'étude sur la construction d'une cantine et d'une garderie a débuté.

Séance levée à 20h15

Le directeur, L. Coudurier-Curveur

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

01290 CROTTET

03 85 36 22 78